

DECLARATION UE DE CONFORMITÉ

1. Référence produit : réf CIVE142
2. Nom et adresse du fabricant :
SAS CLUB INTERCHASSE-LIGNE VERNEY CARRON
Parc Synergie Val de Loire – 2e Avenue
45130 Meung-sur-Loire – France
3. La présente déclaration de conformité est établie sous la seule responsabilité du fabricant : SAS CLUB INTERCHASSE-LIGNE VERNEY CARRON
Parc Synergie Val de Loire – 2e Avenue
45130 Meung-sur-Loire – France
4. L'objet de la déclaration: réf CIVE142
L'objet de la déclaration décrit au point 4 est conforme à la législation d'harmonisation de l'Union applicable : Règlement (UE) 2016/425 : 1.1 - 1.2 - 1.3.1 - 1.3.2 - 1.4 - 2.2 - 2.4 - 2.13
6. Références des normes harmonisées pertinentes appliquées :
EN ISO 13688+A1 (2021) / Fiche IFTH EPI particulier n°2 version 4 basée sur les § 5.1, § 5.2, § 5.5 et § 5.6 de la norme NF S 74-567 (2020) / Résistance à l'abrasion des matières de base \geq 2000 cycles selon EN ISO 12947-2.
L'organisme notifié IFTH, avenue Guy de Collongue, 69134 Ecully, France (N° 0072) a établi l'attestation d'examen UE de
7. type N° 0072 / 1450 / 162 / 10 / 18 / 0184 Version 02

Le 13/09/23

SAS CLUB INTERCHASSE-LIGNE VERNEY CARRON
Parc Synergie Val de Loire – 2e Avenue
45130 Meung-sur-Loire – France

Sylvain LEYMARIE, Président
Signature :

